

## PLUS



## LE PARTI QUÉBÉCOIS À L'HEURE DES COWBOYS FRINGANTS

Isabelle Hachey PAGES 4 ET 5

DOMINIQUE LEBEAU  
DES COWBOYS FRINGANTSL'EUTHANASIE  
— LE DÉBAT

Après Sue Rodriguez, après l'affaire Latimer... le suicide de Marcel Tremblay, cet Ontarien de 78 ans qui se mourait d'une maladie pulmonaire, a relancé le débat sur l'euthanasie au Canada. Pendant ce temps, la France fait un procès au médecin qui a aidé Vincent Humbert à échapper à sa « vie de merde », tandis que les Belges, qui permettent l'euthanasie à des conditions très strictes, se questionnent : que faire dans le cas d'un enfant qui souffre atrocement, qui n'a aucune possibilité de guérison et qui demande à mourir ? L'euthanasie, un débat qui est loin d'être clos.

## VINCENT HUMBERT AURAIT-IL PU AIMER SA « VIE DE MERDE » ?

Faut-il permettre l'euthanasie à des adultes lourdement handicapés qui croient que la vie n'en vaut plus la peine, mais qui pourraient encore changer d'idée ? En France le terrain est miné, la question, explosive.

AGNÈS GRUDA

La vie du D<sup>r</sup> Frédéric Chaussoy a basculé le jour où Vincent Humbert, tétraplégique de 23 ans intoxiqué aux barbituriques, a échoué dans son service de réanimation du Centre héliomarin de Berck-sur-Mer, un hôpital du nord de la France.

En cet automne 2003, il aurait fallu vivre sur la planète Mars pour ne pas avoir entendu parler de Vincent Humbert. Cet ancien pompier, paralysé et quasi aveugle à la suite d'un accident d'auto survenu trois ans plus tôt, réclamait sur toutes les tribunes qu'on l'aide à en finir avec sa « vie de merde ».

Après trois ans d'appels dans le désert, sa mère s'est résolue à l'aider. La dose de barbituriques qu'elle lui a administrée a plongé Vincent dans le coma, sans le tuer.

Appelé d'urgence à l'hôpital, le D<sup>r</sup> Chaussoy décide d'abord de placer Vincent Humbert sous respirateur. Deux jours plus tard, le patient est toujours comateux. On ignore si son état est réversible ou pas.

C'est le D<sup>r</sup> Chaussoy qui le débranchera, avant de lui injecter du chlorure de potassium, qui stoppe les battements cardiaques. Le 26 septembre, à 10h47, le cœur de M. Humbert cesse de battre.

› Voir **HUMBERT** en page 2

## BELGIQUE : AU TOUR DES JEUNES ET DES DÉMENTS ?

Pendant que les Canadiens s'interrogent sur l'euthanasie, la Belgique, où la chose est permise à des conditions très strictes, fait maintenant face à d'autres questionnements : que faire quand un enfant qui souffre atrocement et n'a aucune possibilité de guérison demande à mourir ? Quelle position prendre dans les cas de démence sénile ? Un débat qui risque de déborder ici plus tôt qu'on pense.

MARIO FONTAINE

BRUXELLES — Même s'ils ont adopté une loi autorisant l'euthanasie il y a à peine plus de deux ans, les parlementaires belges ne sont pas au bout de leurs peines : certains dans le pays réclament en effet maintenant que les enfants atteints d'une maladie incurable et les déments puissent aussi y avoir accès, soulevant d'importantes questions éthiques qui n'ont pas été réglées jusqu'à présent.

› Voir **BELGIQUE** en page 6

## DOSSIER EUTHANASIE — LE DÉBAT

## CE QUE DIT LA LOI

Le code criminel canadien est muet au sujet de l'euthanasie et du suicide assisté.

Deux articles s'y réfèrent indirectement :

## ARTICLE 14 — Consentement à la mort

Nul n'a le droit de consentir à ce que la mort lui soit infligée, et un tel consentement n'atteint pas la responsabilité pénale d'une personne par qui la mort peut être infligée à celui qui a donné ce consentement.

## ARTICLE 241 — Suicide

Est coupable d'un acte criminel et passible d'un emprisonnement maximal de 14 ans quiconque, selon le cas :

- a) conseille à une personne de se donner la mort;
- b) aide ou encourage quelqu'un à se donner la mort, que le suicide s'ensuive ou non.

## CE QUE DISENT LES PARTIS

Aucune formation n'a de position arrêtée sur le suicide assisté ou l'euthanasie

## PARTI LIBÉRAL DU CANADA

Le ministre de la Justice, Irwin Cotler, pense qu'il est peut-être temps qu'Ottawa se penche sur la question qui, dit-il, préoccupe les Canadiens et l'inquiète lui-même beaucoup. Aucune précision sur le moment et le contenu d'un éventuel débat.

## PARTI CONSERVATEUR DU CANADA

La formation de Stephen Harper ne se prononce pas officiellement. C'est une question morale, il revient à chaque député de prendre position individuellement, fait-on savoir au PCC.

## BLOC QUÉBÉCOIS

Le parti souverainiste réclame la tenue d'un large débat et demande au ministre Cotler de déposer un document de consultation, comme on l'avait fait pour les mariages entre conjoints du même sexe. Le BQ n'a pas de position en tant que parti sur le suicide assisté ou l'euthanasie.

## NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE

Il est difficile de prendre officiellement position tant que les termes n'ont pas été définis, indique-t-on au NPD. La formation demande au ministre Cotler de déposer un projet de loi sur le suicide assisté, et pourrait le faire elle-même si rien n'a été fait au printemps.

# La main extérieure

*La Mer Intérieure*, ce film qui raconte la bataille qu'un grand handicapé espagnol a menée devant les tribunaux pour pouvoir mettre fin à ses jours, récolte tous les prix sur son passage. Depuis la sortie du film, une proche amie de Ramon Sampedro a avoué lui avoir elle-même tendu le verre de cyanure qui l'a envoyé dans l'autre monde. Son aveu a remué de douloureux souvenirs, tout en relançant le débat sur l'euthanasie.



AGNÈS GRUDA

Ramon Sampedro a eu 29 ans pour imaginer sa mort. Il a longtemps pensé que cela se passerait chez lui, dans la maison face à la mer où il a vécu entouré de sa famille depuis cet accident de plongeon qui a sectionné sa vertèbre cervicale, le laissant paralysé jusqu'au cou.

Le jour venu, ses proches seraient à son chevet. Ils feraient jouer *Tannhäuser* de Wagner, pendant qu'on lui administrerait une substance mortelle. Tout se passerait très vite, sous surveillance médicale, quelques secondes à peine et il serait parti.

Mais dans la vraie vie, rien ne s'est passé comme prévu. Pour que son scénario se réalise, Ramon Sampedro avait besoin d'aide. En Espagne, aider un homme à se suicider est un crime punissable d'une peine de prison. Après des années de batailles judiciaires au cours desquelles il ne s'est heurté qu'à des portes fermées, Ramon Sampedro a perdu patience.

Il s'est suicidé dans un appartement loué, loin des siens, face à une caméra vidéo à laquelle il a parlé aussi longtemps qu'il en a été capable, jurant qu'il était le seul responsable de sa mort, pour éviter à ses proches d'être embêtés par la justice.

Mais surtout, son agonie n'avait rien du départ en douceur qu'il avait espéré. Elle a été longue et pénible, à un point tel que son seul témoin, son amie Ramona Maneiro, qui se tenait derrière la caméra, a dû se réfugier dans la salle de bain, ne pouvant plus supporter la scène. «Je ne m'attendais pas à ce que ce soit aussi dur», a-t-elle confié il y a quelques semaines au quotidien *El País*.

Ramon Sampedro est mort il y a sept ans. *Mar Adentro* (*La Mer Intérieure*), le film qui retrace assez fidèlement son histoire, force sa famille, et l'Espagne entière, à revivre cette mort une deuxième fois — avec un élément d'information de plus.

Car il y a quelques semaines, Ramona Maneiro est sortie du silence. Dans une entrevue à la télévision, elle a avoué avoir elle-même «euthanasié» son ami tétraplégique. C'est cette femme, dont le «crime» tombe aujourd'hui sous le coup de la prescription, qui a raconté comment la fin atroce de Ramon n'a eu rien à voir avec la mort idéale dont il avait rêvé.

C'était assez pour plonger la famille Sampedro en état de choc. Pour plusieurs de ses plus proches parents, Ramona Maneiro est aujourd'hui celle qui a assassiné Ramon, et pas seulement l'amie qui l'a accompagné dans ses derniers moments.

«Je ne lui pardonnerai jamais», s'est indignée sa belle-soeur Manuela Sanles, celle qui a, jour après jour, pris soin de Ramon Sampedro. Ramona Maneiro, elle, continue à répéter que ce qu'elle a fait, elle l'a fait par amour.

Mais la sortie du film comme les aveux de M<sup>me</sup> Maneiro ont aussi fait surgir des sentiments d'amertume à l'égard de Ramon Sampedro lui-même.

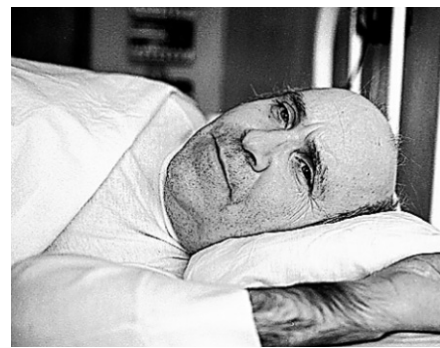
Celui-ci a passé des années à annoncer son suicide. Mais, ont confié ses proches à *El País*, il avait toujours promis de tenir le coup tant que son père serait vivant. Il s'était aussi fixé une échéance : pas avant d'avoir atteint 60 ans.

Il n'a pas tenu ces promesses et ses proches lui en veulent un peu. D'ailleurs, rapporte le quotidien, le vieux père de Ramon Sampedro a presque perdu la tête après le suicide. «Pourquoi l'a-t-il fait alors que son père était encore vivant ?» se ronge sa belle-soeur Manuela Sanles. «Peut-être pour se venger du système judiciaire espagnol», suggère un de ses proches amis.

M<sup>me</sup> Sanles est d'autant plus amère qu'à titre de principale héritière de Ramon Sampedro, elle a poursuivi longtemps son combat devant la justice. De tribunal en tribunal, elle a réclamé au nom de son beau-frère le droit au suicide assisté. Elle a été déboutée partout : devant tous les tribunaux espagnols, devant la Cour européenne des droits de l'homme, devant l'ONU. Pas étonnant, puisqu'elle réclamait ce droit au nom de quelqu'un qui n'existait plus, convient son avocat Jose Luiz Mazon. Pourquoi l'a-t-elle fait alors ? «Peut-être pour que l'esprit de Ramon Sampedro vive un peu plus longtemps», avance-t-il.

Chose certaine, l'esprit de Ramon Sampedro a fait des petits. Surtout en faisant évoluer l'opinion publique sur un sujet longtemps tabou. «Aujourd'hui, note M. Mazon, joint en Espagne par *La Presse* depuis l'Espagne, la majorité des Espagnols approuvent le recours à l'euthanasie et au suicide assisté pour les grands malades.»

La contagion n'a pas atteint le gouvernement espagnol qui, selon M. Mazon, n'a pas encore le courage de changer la loi. Mais à force d'entendre comment un suicide fait en cachette, sans aide médicale, peut être atroce, il finira peut-être par bouger. Ce serait l'ultime vengeance de Ramon Sampedro...



Ramon Sampedro

PHOTO AP



## Vincent Humbert aurait-il pu aimer sa «vie de merde» ?

HUMBERT suite de la page 1

*Je ne suis pas un assassin*, clame le titre du livre (\*) dans lequel Frédéric Chaussoy tente d'expliquer ce geste qui lui a valu une accusation de meurtre avec préméditation. Pour l'instant, l'affaire est en instruction. Au mieux, le Dr Chaussoy bénéficiera d'un non-lieu. Au pire, ce sera la prison à perpétuité.

«Mon seul crime, c'est d'avoir dit tout haut ce que nous sommes nombreux à faire tout bas», se défend le médecin dans ce livre coup-de-poing

qui dénonce l'hypocrisie du corps médical et prend le parti de ces handicapés profonds, victimes involontaires des progrès médicaux. «Il y a 10 ans, Vincent serait mort au bord de la route. Aujourd'hui, grâce à des machines, on peut remplacer à peu près tous les organes», fait valoir le médecin, joint par *La Presse* en France.

Mais ces progrès médicaux ont aussi créé ces armées de «morts vivants», comme les appelle le Dr

Chaussoy, ni tout à fait dans notre monde, ni tout à fait dans l'autre, et dont le société ne sait trop que faire.

Fallait-il débrancher Vincent Humbert de la machine qui respirait à sa place ? Frédéric Chaussoy est convaincu que oui. Mais il va plus loin : il est révolté par l'idée que la société ait laissé à sa mère, Marie Humbert, la tâche inhumaine de tuer un garçon dont l'ultime liberté était de quitter une vie qui ne lui convenait plus.

Frédéric Chaussoy a donc décidé de finir ce travail inachevé. Une décision difficile, prise sous une pression terrible. Il y avait toutes ces caméras autour de l'hôpital. Les organisations en faveur de l'euthanasie qui citaient M. Humbert en exemple. Il y avait aussi le lourd poids de l'opinion publique : le Dr Chaussoy dit avoir reçu des lettres

où on le traite de nazi parce qu'il a tenté de réanimer Vincent.

Et puis, il y avait ces regards pleins de reproches de la famille, qui lui en veut d'avoir voulu sauver Vincent. Et cette phrase résignée de Marie Humbert : «Je ne comprends pas pourquoi vous avez fait ça.» Pourquoi avoir voulu empêcher Vincent de glisser vers la mort qu'il souhaitait tant ?

Le Dr Chaussoy aurait-il alors cédé trop vite à une pression trop forte ? C'est ce que pensent quelques-uns de ses collègues, qui, après des mois de silence, ont décidé d'exprimer publiquement leurs doutes.

Si la décision de débrancher Vincent du respirateur a été prise de façon collégiale, les médecins présents à la réunion affirmant avoir appris le recours au chlorure de potassium... dans les médias. Or, entre arrêter un

traitement et injecter un produit mortel, il y a une grosse différence. Même aujourd'hui, alors que dans la foulée du débat lancé par Vincent Humbert, la France est sur le point d'adopter une loi qui permet d'adoucir les «fins de vie», l'euthanasie active y restera interdite.

Mais il y a plus. Certains des médecins qui s'occupaient de Vincent Humbert se demandent si son désir de mourir était vraiment irrémédiable.

«Vincent n'avait pas une perception complète de sa situation», dit le Dr Pascal Rigaux, qui soignait le jeune homme depuis son accident, dans un autre département du même hôpital. En d'autres mots : même très handicapé, Vincent aurait pu vivre mieux. Mais personne ne l'y a encouragé.

# DOSSIER EUTHANASIE — LE DÉBAT

## DE QUOI ON PARLE

### > EUTHANASIE ACTIVE

À sa demande, un médecin administre une substance létale à un malade.

### > EUTHANASIE PASSIVE

On soulage les souffrances du malade en lui administrant des substances — comme la morphine — dont on sait qu'elles réduiront sa durée de vie.

### > SUICIDE ASSISTÉ

Comme l'euthanasie, mais c'est au malade lui-même de mettre fin à sa propre vie, le plus souvent en avalant une substance préparée par un médecin.

### > SÉDATION CONTRÔLÉE

Le patient est endormi jusqu'à ce qu'il ne se réveille plus.

## AILLEURS

**Quatre États permettent, ou tolèrent, une forme ou une autre d'intervention pour accélérer la mort.**

> **LES PAYS-BAS** ont été les premiers à légaliser l'euthanasie et le suicide assisté, en avril 2002. La pratique était toutefois tolérée depuis 1997. La loi exempte le médecin de poursuites judiciaires s'il respecte certains «critères de minutie». En 2003, les commissions de contrôle de l'euthanasie ont enregistré 1815 cas, légèrement en baisse sur l'année précédente.

> **EN BELGIQUE**, la loi permet l'euthanasie depuis septembre 2002. Elle encadre strictement le médecin qui ne «commettra pas d'infraction» lorsque le malade affligé d'une souffrance constante et insupportable se trouve dans une situation médicale sans issue. C'est le malade qui doit en faire la demande de façon consciente et répétée, et l'avis d'un deuxième médecin est obligatoire. Entre septembre 2002 et juin 2004, 400 personnes se sont fait euthanasier.

> **LA SUISSE** interdit l'euthanasie active, mais le suicide assisté est légal. Un médecin peut ainsi fournir une dose mortelle d'un médicament à un malade sans possibilité de guérison. C'est le malade lui-même qui devra prendre le médicament, sans l'aide du médecin.

> **L'OREGON**, aux États-Unis, a une approche semblable à celle de la Suisse. On parle de suicide assisté et non d'euthanasie : le médecin prescrit des médicaments aux personnes gravement malades, qui doivent les prendre elles-mêmes. On compte une vingtaine de cas par an.

## LE TOURISME DE LA MORT

**Des étrangers peuvent-ils profiter de la loi belge pour aller s'y faire euthanasier ?**

En théorie, rien ne s'y oppose. La loi ne mentionne pas le lieu de résidence. En pratique, la chose est toutefois improbable : il faut que le suivi médical ait été fait en Belgique, ce qui demande du temps. De plus, un médecin doit accepter de faire l'intervention. Or, ceux-ci y sont plutôt réticents avec leurs propres patients, il est donc douteux qu'ils acceptent des étrangers.

«Tuez-moi, sinon vous êtes un assassin !»

— Franz Kafka sur son lit de mort, réclamant une dose de morphine à son médecin



PHOTO ANDRÉ TREMBLAY, LA PRESSE ©

## Quelques cas célèbres

**La frontière n'est pas toujours très nette entre euthanasie active et passive, suicide assisté, suicide simple — comme celui de Marcel Tremblay il y a 10 jours —, meurtre par compassion et refus de l'acharnement thérapeutique. Plusieurs cas ont fait les manchettes au cours des 15 dernières années. Voici un bref rappel de quatre destinées qui ont provoqué bien des questionnements.**

### SUE RODRIGUEZ COLOMBIE-BRITANNIQUE

M<sup>me</sup> Rodriguez souffrait de sclérose latérale amyotrophique (maladie de Lou Gehrig). Il s'agit d'une affection incurable qui paralyse graduellement tous les muscles du corps. M<sup>me</sup> Rodriguez a commencé, dès l'annonce du diagnostic en 1991, à se battre pour obtenir le droit de mettre fin à ses jours avec l'aide d'un médecin. Sa cause s'est rendue jusqu'en Cour suprême, qui lui a refusé le recours au suicide assisté en septembre 1993. La maladie a rapidement progressé, au point où M<sup>me</sup> Rodriguez ne pouvait plus tenir son fils entre ses bras et parlait avec beaucoup de difficulté. Aucun médicament ne pouvait la soulager et elle risquait de mourir étouffée. Malgré l'interdit, un médecin a aidé Sue Rodriguez à mettre fin à ses jours, selon sa volonté, le 12 février 1994. Un comité du Sénat a recommandé par la suite de maintenir l'interdiction du suicide assisté, mais d'ajouter une nouvelle catégorie de meurtre par compassion au Code criminel. Ce qui n'a pas été fait.

### MANON BRUNELLE MONTRÉAL

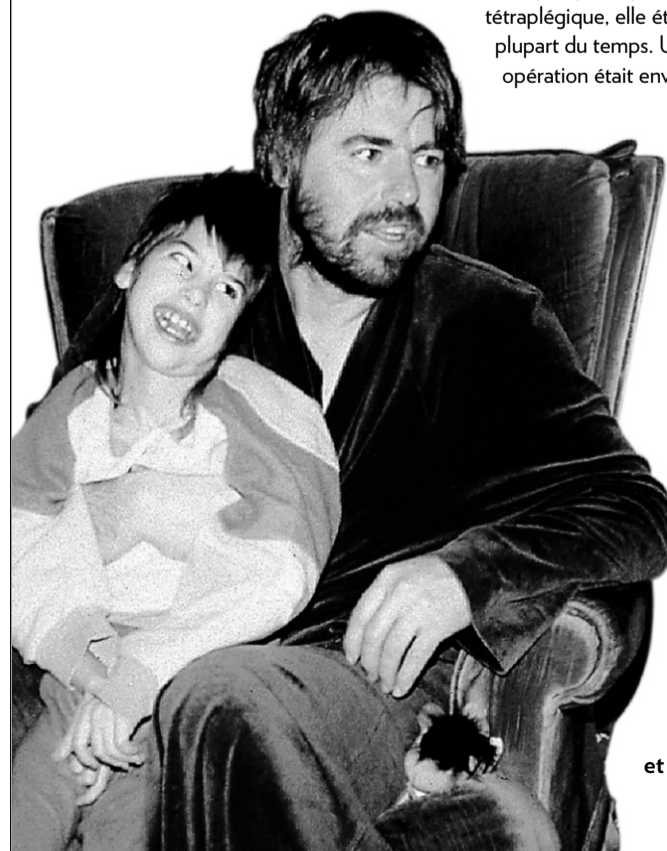
«Je suis écoeurée d'avoir mal partout», d'être une «tête qui chiale». C'est Manon Brunelle qui parle. Cette femme de 44 ans, ex-réalisatrice adjointe à Télé-Québec, souffrait de la forme la plus sévère de sclérose en plaques. M<sup>me</sup> Brunelle a décidé d'en finir au passage de l'an 2000, mais a raté son suicide. Elle entend alors parler de Dignitas, un organisme suisse qui aide les malades en phase terminale à se donner la mort. Elle ingurgite, à Zurich, une dose fatale en juin 2004. Un documentaire a relaté sa fin de vie.

### NANCY B. QUÉBEC

Ce cas relève du refus de l'acharnement thérapeutique plutôt que de l'euthanasie. La jeune femme souffrait du syndrome de Guillain-Barré, une maladie causée par un virus qui peut frapper tout le monde. Elle était maintenue en vie par un respirateur, et aurait pu végéter plusieurs années. Elle en a discuté avec son médecin, le personnel infirmier et la famille, et a fini par demander qu'on lui retire tout soutien respiratoire. Deux ans et demi de combat seront nécessaires avant qu'on accède à sa demande. Une fois débranchée, la maladie suivit son cours et emporta la malade, en février 1992. Elle est donc morte de cause naturelle. Euthanasie passive ? Le tribunal a plutôt opté pour le droit à l'autodétermination du patient.

### ROBERT LATIMER SASKATCHEWAN

Quand on parle d'euthanasie ou de suicide assisté, beaucoup pensent spontanément à Robert Latimer, ce fermier de la Saskatchewan qui a mis fin aux souffrances de sa fille en l'empoisonnant au monoxyde de carbone. Or, ici, on parle plutôt de meurtre par compassion. M. Latimer a été condamné à 10 ans de détention, un verdict confirmé par la Cour suprême du Canada. La mort de Tracy Latimer, qui avait 13 ans lorsque son père mit fin à ses jours, en 1993, a provoqué de vives discussions au Canada. Lourdemment handicapée par la paralysie cérébrale, tétraplégique, elle était clouée au lit la plupart du temps. Une nouvelle opération était envisagée, le père a jugé que c'en était trop, que sa fille avait déjà assez souffert. Même si le Canada autorisait le suicide assisté ou l'euthanasie, ce cas demeurerait vraisemblablement en marge de la loi.



Robert Latimer et sa fille handicapée en 1995

PHOTO CP

Pourquoi Vincent Humbert a-t-il passé trois années cloîtré entre les murs de l'hôpital, alors qu'il aurait pu rentrer chez lui les week-ends? Et même envisager de quitter définitivement l'hôpital? «Sa famille n'a pas voulu», tranche durement Pascal Rigaux. Selon lui, «la mère a encouragé Vincent dans son projet». Et la peur d'être une charge pour sa mère aurait pesé lourd dans le choix du jeune homme.

C'est vrai que ses perspectives de vie étaient sombres. Il ne pouvait communiquer qu'en bougeant son pouce. Et devait se coller sur le poste de télévision pour suivre ses matches de foot.

Mais même avec des capacités aussi réduites, la majorité des patients du Dr Rigaux finissent par

retrouver goût à la vie. Si cela n'a pas été le cas pour M. Humbert, c'est peut-être parce qu'on ne lui a pas donné les meilleures conditions, avance-t-il.

«Il faut se méfier de ce que disent ces médecins, les grands handicapés, c'est leur gagne-pain», rétorque Édith Leyris, vice-présidente de l'Association française pour le droit de mourir avec dignité. Quant au Dr Chaussoy, il refuse de répondre aux critiques puisque l'affaire est en instruction.

### Zones grises

Reste que la sortie des collègues du Dr Chaussoy dans le journal catholique — et anti-euthanasie — *La Croix*, a transformé une affaire tout en noir et blanc en une histoire beaucoup plus trouble. Mais que

lire dans ces zones grises ? Que la mort sur demande comporte de gros risques de dérapage ? Ou au contraire, qu'il faut l'autoriser et l'encadrer, au lieu de laisser aux médecins le poids de décisions terriblement difficiles, interdites par la loi, mais néanmoins pratiquées ?

«J'aurais pu débrancher Vincent, tourner les talons et fermer la porte. Mais il aurait été en souffrance respiratoire, comme un poisson qu'on sort du bocal», plaide le Dr Chaussoy avant de conclure avec une pointe d'amer-tume: «Ce qu'on me reproche surtout, ce n'est pas ce que j'ai fait, c'est que je l'ai dit.»

\* Je ne suis pas un assassin, Frédéric Chaussoy, éditions Oh !.

## PLUS

## DES OH! ET DES BAH!

La chronique ironique qui voit et entend tout...

## DES CHIFFRES QUI PARLENT

30

Quantité de litres de bière bues par un Slovaque pris dans une avalanche qui a réussi à s'extirper de sa voiture ensevelie en urinant sur la neige.

36

Pourcentage d'élèves américains du secondaire convaincus que les journaux devraient être forcés d'obtenir le OK du gouvernement avant de publier leurs histoires.

100

Nombre de petits-enfants d'un couple de retraités norvégiens qui ont «hérité» cette semaine d'une nouvelle petite-fille. Qui dit mieux?

## ICI ET AILLEURS

## IRAK

## L'insaisissable Jean-Pierre Kingsley

Pendant toute la semaine, *La Presse* a tenté de joindre Jean-Pierre Kingsley, directeur général des élections à Ottawa, qui dirigeait la mission internationale d'observation des élections irakiennes. Dimanche, M. Kingsley a tenu une conférence de presse à Amman, dans laquelle il donnait une bonne note au «cadre juridique» dans lequel se sont déroulées les élections. Soit, mais encore? Comment s'est déroulé le vote? Nous n'en savons toujours rien. Lundi, il n'était pas joignable: il avait quitté Amman plus tôt que prévu et était donc en transit, nous a-t-on dit à Ottawa. Mardi, toujours pas de nouvelles. M. Kingsley s'était-il attardé à Londres? Mystère. Mercredi, on nous a appris que M. Kingsley était bien rentré à Ottawa mais filait de réunion en réunion. Pas moyen de lui mettre le grappin dessus. Jeudi, M. Kingsley est réapparu et a voulu savoir de quoi *La Presse* voulait tant lui parler. Des élections irakiennes? Ah! ça non, nous a-t-il fait savoir. Excusez notre impertinence.



Jean-Pierre Kingsley

PHOTO: CP

## CANADA

## Chassez les doutes

Vous soupçonnez votre enfant ou votre employé de se droguer? N'attendez pas. Grâce à l'initiative d'un couple canadien de la Saskatchewan, vous pouvez maintenant faire ratisser votre maison ou votre bureau par un berger allemand entraîné pour détecter les substances illicites. Le propriétaire de la compagnie, Russ Rathy, âgé de 39 ans, souligne que les clients sont libres de décider de la marche à suivre lorsque de tels produits sont découverts. «Qu'ils appellent la police ou jettent le tout dans les toilettes, c'est leur décision. Mais nous recommandons évidemment d'appeler la police», dit-il. Évidemment.

## PHILIPPINES

## Retrouver le sourire

Le gouvernement philippin a annoncé cette semaine qu'il entendait venir en aide à des centaines de policiers à la dentition déficiente en leur offrant une somme de 50\$. Cete modeste somme doit leur permettre d'obtenir des soins appropriés pour «retrouver le sourire» et améliorer leur confiance en eux. Il ne serait pas étonnant dans les semaines qui viennent de voir les libéraux de Jean Charest, au plus bas dans les sondages, se précipiter chez le dentiste du coin.

## ILS, ELLES ONT DIT...

## Déconcertant

«Les examens médicaux et de laboratoire confirment la stabilisation du cadre clinique.»

Extrait d'un bulletin de santé du pape Jean-Paul II publié cette semaine par le Vatican.

## Divertissant

«Dans les faits, c'est très amusant de se battre, vous savez, c'est une vraie fête. C'est amusant de tirer sur des gens.»

— Le lieutenant-général américain James Mattis, commentant son expérience en Irak et en Afghanistan

## Coloré

«Les États-Unis sont l'une des têtes du dragon de l'oppression mondiale qui en possède sept et dont le cerveau n'est autre que les compagnies et les capitalistes lions intéressés.»

— Le guide suprême iranien Ali Khamenei, réagissant cette semaine au discours du président George W. Bush sur l'état de l'Union

## EN HAUSSE... EN BAISSÉ



PHOTO: CP

## &gt; TONY BLAIR



Le premier ministre britannique, a-t-on appris cette semaine, possède «des lèvres de bébé, très douces». C'est une mère de famille qui a livré son secret après l'avoir embrassé de force lors d'une visite dans la banlieue de Manchester.



PHOTO: CP

## &gt; ALFONSO GAGLIANO



L'ex-ministre fédéral, qui multiplie les dénégations devant la commission Gomery sur le scandale des commandites, affirme avoir été «trahi» par les fonctionnaires travaillant sous sa gouverne. Heureusement, comme il le dit si élégamment, que la mémoire est une «faculté affaiblie», sinon la population risquerait de garder un mauvais souvenir de son témoignage



PHOTO: IVANOVAH DEMERS, LA PRESSE

Amir Khadir, de l'Union des forces progressistes, et Françoise David, d'Option citoyenne: des souverainistes que le discours et les actions péquistes dérangent.

## Ringards, les souverainistes?

## Réinventer l'échiquier politique

Les jeunes Québécois carburent à l'écologie et à la solidarité internationale et se reconnaissent de moins en moins dans le projet souverainiste du Parti québécois. Les militants progressistes, eux, quittent le navire péquiste pour fonder un parti à sa gauche et devenir, peut-être, sa conscience sociale. En cette dixième année après le référendum de 1995, au moment où une majorité d'électeurs péquistes souhaitent le départ du chef Bernard Landry, notre journaliste Isabelle Hachey explore le malaise indépendantiste.

## ISABELLE HACHEY

Françoise David s'interroge. Celle qui a dirigé la Fédération des femmes du Québec sait fort bien que plusieurs femmes, bien que libérées, refusent de se faire coller l'étiquette «féministe», comme si ça avait quelque chose de honteux. Mais depuis quelques mois, M<sup>me</sup> David se demande franchement si l'étiquette que de plus en plus de Québécois refusent de porter n'est pas celle de «souverainiste».

«Est-il devenu un peu ringard, pour certaines personnes, de se dire souverainiste? questionne M<sup>me</sup> David, âgée de 56 ans. Est-ce devenu la cause de nos parents, au même titre que le féminisme était la cause de ma mère? Je trouverais ça dommage. Ce n'est pas parce qu'une idée a été développée il y a 40 ans qu'elle est bonne pour la poubelle de l'histoire!»

Désormais à la tête d'Option citoyenne, M<sup>me</sup> David ne sait que trop bien de quoi elle parle. Elle veut discuter de justice sociale, de paix, de pauvreté. Les médias la taillonnent avec une seule question: la position constitutionnelle de sa formation, dont les membres n'arrivent tout simplement pas à se brancher.

Ces tergiversations ont exposé le malaise au grand jour. Avant Option citoyenne, il y a eu l'Action démocratique du Québec (ADQ), qui a maintenu l'ambiguïté pendant des années avant de se dire «autonome». Un peu comme si on croyait que l'indépendantisme ne faisait plus vendre. Un peu comme si les Québécois espéraient qu'un clivage gauche / droite finisse enfin par remplacer l'axe souverainiste / fédéraliste, qui domine la politique provinciale depuis des décennies.

«Chez Option citoyenne, il y a

des gens qui ne veulent plus se situer dans ces deux ornières, qu'ils perçoivent comme fermées, explique M<sup>me</sup> David. Ils craignent qu'en mettant trop l'accent sur la souveraineté et le fédéralisme, on va se diviser entre gens pour qui l'objectif premier, c'est le bien commun.»

## Glissement

Le glissement s'est amorcé lors des élections provinciales d'avril 2003. La montée en popularité de l'ADQ avait provoqué «une vaste mobilisation des syndicats et des mouvements sociaux, qui ont interrogé le Parti québécois (PQ) non pas sur sa plateforme constitutionnelle, mais sur son discours économique et social», rappelle Amir Khadir, porte-parole de l'Union des forces progressistes (UFP). Résultat, la question nationale a été éludée de la campagne. Le débat fut balayé sous le tapis.

Le Québec serait-il sur le point

«Ce n'est pas parce qu'une idée a été développée il y a 40 ans qu'elle est bonne pour la poubelle de l'histoire!»

de chambarder son échiquier politique? L'ancien ministre péquiste Joseph Facal n'y croit pas: «On aura beau dire, la question nationale reste le clivage le plus important de la politique québécoise. Cette question est comme l'éléphant dans le salon. Vous pouvez faire semblant qu'elle n'y est pas, mais elle est toujours là. Il est absurde de s'imaginer qu'on peut traiter cette question comme si elle était secondaire. Si on veut des débats gauche / droi-

te comme dans les sociétés normales, il faut la régler, sinon elle reviendra sans cesse.»

## Un projet de société?

Option citoyenne prendra position l'automne prochain, «au moins par cohérence intellectuelle», explique M<sup>me</sup> David, qui se dit «nationaliste depuis ses cours d'histoire du Québec au collège». Mais même cette infatigable militante avoue être lasse du débat. Lasse et déçue. «Au référendum de 1995, on s'était fait dire de voter OUI pour éviter qu'un grand vent de droite vienne de l'Ontario. Un mois et demi après, le gouvernement péquiste a coupé dans l'aide sociale. Ça m'a paralysée. Sur le coup, le choc était trop grand. L'attaque n'était pas venue d'où on pensait», raconte M<sup>me</sup> David.

Comme elle, d'autres souverainistes ont fini par quitter le navire péquiste. C'est que le PQ dérive à droite, déplore Amir Khadir. Du coup, «son aspiration à la souveraineté est vide de sens. Ça ne devient qu'un projet d'élites qui tiennent à un drapeau, à une souveraineté formelle, mais dans laquelle il n'y a plus rien pour exercer une véritable souveraineté, c'est-à-dire la capacité de la nation québécoise à déterminer librement sa destinée.»

L'UFP, qui fusionnera bientôt avec Option citoyenne, affiche ses couleurs souverainistes. «Mais la souveraineté ne peut pas être notre seul objectif, dit M. Khadir. Ce n'est qu'un instrument, ce n'est pas une religion.» Pour lui, il faut «accrocher un projet de société» à celui de l'indépendance, sinon le jeu n'en vaut pas la chandelle. Un discours que l'on entend souvent au sein du PQ, et qui dérange M. Facal.

«J'ai toujours été opposé à ceux qui disent que pour vendre la souveraineté, il faut un projet social précis, dit l'ancien ministre. La définition de la société québécoise du futur n'est pas un exercice dont le PQ devrait avoir le monopole. Dans un (éventuel) Québec souverain, il y aura un parti de droite et un parti de gauche, et il appartiendra aux électeurs de choisir le gouvernement qu'ils veulent.» Toute autre façon de procéder serait, à son avis, «extrêmement prétentieux».

Pour M. Facal, le PQ doit être une «coalition large, accueillante, avec une tendance dominante au centre gauche, mais assez souple pour permettre à des souverainistes plus conservateurs d'y être à l'aise». Après tout, des souverainistes de droite, ça existe. Tout comme des fédéralistes de gauche. «Par exemple, souligne M<sup>me</sup> David, des gens issus des communautés culturelles qui ont fui des dictatures, qui étaient des militants progressistes dans leurs pays, mais qui votent pour le Parti libéral du Qué-

bec par défaut, parce qu'ils ne sont pas souverainistes.»

Il reste bien sûr des purs et durs. De droite ou de gauche, ils sont souverainistes d'abord et avant tout. C'est le cas du cinéaste Pierre Falardeau qui, dans un récent recueil d'entrevues politiques intitulé *Québec Libre!*, affirme sans ambages: «L'indépendance est bien plus importante que le socialisme dont je me fous complètement tant que l'indépendance n'est pas faite.» Point à la ligne.



PHOTO ROBERT SKINNER. LA PRESSE

« Si on r'garde ça René / Les enjeux ont bien changé / Et les jeunes se conscientisent / Faudrait écouter ce qu'ils disent », chantent les Cowboys fringants (ci-haut).

# Le début d'un temps nouveau

« Pour les jeunes, Landry et Charest, c'est du pareil au même »



ISABELLE HACHEY

« Ta cigarette au bec / Du haut du firmament / Tu dois regarder le Québec / Pis t'dire que c'est ben décevant / Quand tu vois les pas bons / Et tous les p'tits carriéristes / Qui s'présentent aux élections / Comme de vrais opportunistes. »

Quand il a entendu *Lettre à Lévesque* des Cowboys Fringants, le député péquiste Jonathan Valois aurait pu être vexé. Éteindre la radio, ou se boucher les oreilles. Mais non. Après tout, la chanson résumait, en quelques rimes acerbes, ce qu'on lui avait dit et répété lors d'une tournée des écoles et des collèges du Québec : en lui-même, le projet souverainiste n'est plus celui des jeunes.

« C'est fou à quel point les Cowboys Fringants rendent bien le sentiment que nous avons eu en tournée, surtout lorsqu'ils disent que le mouvement souverainiste est devenu celui des vieux patriotes à ceinture fléchée, raconte M. Valois. Il y a une génération souverainiste moderne, confiante, qui a grandi dans un Québec de réussite, et qui regarde le mouvement se folkloriser, et c'est dommage. »

Dommage et inquiétant, du moins pour le Parti québécois. Dans le rapport né l'an dernier de la tournée des « Trois Mousquetaires », les députés péquistes Jonathan Valois, Stéphane Tremblay et Alexandre Bourdeau, trois jeunes politiciens qui ont voulu faire bouger les choses au sein de leur parti, avouent d'emblée que ce qu'ils ont entendu pendant leur grande vadrouille « bouscule, choque et assomme ».

C'est, en effet, un rapport coup-de-poing. Le constat : pour les jeunes Québécois, « si la souveraineté

ne constitue aujourd'hui qu'une solution pour régler une fois pour toutes le dossier de la langue et pour se donner un projet de société où les travailleurs seront mieux protégés, elle demeure incomplète. Pire, elle est dépassée, désuète et vétuste », lit-on dans le document de 12 pages.

« Autant la souveraineté était, pour nos parents, un projet de société, autant les jeunes semblent désormais penser l'un sans l'autre, constate M. Valois. C'est comme si les jeunes préféraient militer pour la paix dans le monde, contre la pauvreté et pour la protection de l'environnement, plutôt que pour la souveraineté. »

Si le PQ ne parvient pas à les convaincre que la souveraineté est un outil pour mieux faire face aux enjeux du 21<sup>e</sup> siècle, prévient le député, « notre projet deviendra un vieux projet, et notre idée une vieille idée ».

« Si on r'garde ça René / Les enjeux ont bien changé / Et les jeunes se conscientisent / Faudrait écouter ce qu'ils disent. »

## Autres temps...

Est-ce à dire que les jeunes se sont résignés au fédéralisme ? Pas du tout. Les sondages montrent que les 18-34 ans continuent d'être plus indépendantistes que leurs aînés. Et l'appui à la souveraineté se maintient à plus de 45 % depuis le référendum de 1995. « Les études confirment que la mouvance souverainiste est plus forte que jamais. C'est ça qui est bizarre », souligne Alain Gagnon, titulaire de la chaire de recherche en études québécoises et canadiennes de l'UQAM.

« D'une part, il y a une souveraineté affirmée que l'on projette sur la scène internationale, explique le professeur Gagnon. D'autre part, il y a un effritement des appuis pour les partis qui se disent souverains. Il faut distinguer l'objectif souveraineté de ceux qui sont en place pour défendre le projet. C'est cette

classe politique qui semble perdre sa crédibilité. »

Le PQ a souffert de l'usure du pouvoir, croit aussi Pierre-Luc Gravel, de l'Observatoire jeunes et société de l'INRS. Il avait 17 ans lors du référendum de 1995. À l'époque, il en a rêvé d'indépendance. Aujourd'hui, ceux qui ont pris sa place sur les bancs du cégep rêvent encore, bien sûr. Mais ils rêvent d'autres choses. « À 17 ans, c'est l'âge des utopies. Dans les manifs contre la guerre en Irak, les jeunes étaient très présents. Mais ils sont critiques face au PQ parce qu'il a été au pouvoir plusieurs années. Pour eux, Landry et Charest, c'est du pareil au même. »

« Même si les jeunes sont en faveur de la souveraineté, ce n'est pas nécessairement ce qui compte

« Il y a une génération souverainiste moderne, confiante, qui a grandi dans un Québec de réussite, et qui regarde le mouvement se folkloriser, et c'est dommage. »

pour eux », conclut M. Gravel. Il souligne que, l'été dernier, 400 jeunes étaient réunis à Montréal pour réfléchir au Québec de demain. Ils ont parlé de tout : développement durable, éducation, culture, finances publiques. Mais des 50 résolutions adoptées, aucune ne concernait la souveraineté.

« Moi j'verrais un pays / Qui ferait un compromis / Entre les mots écologie / Justice et économie / Parce que bien avant ma Patrie / Et toutes les politocalleries / J'prône les causes humanitaires / Et j'suis amoureux de la Terre. »

« Dans notre temps »  
Jonathan Valois est catégorique : il

faut « dépolitiser » la souveraineté ou, plus précisément, cesser de l'associer uniquement à un PQ mal aimé. « On s'est fait souvent dire par les jeunes : *votre idée du PQ, votre projet du PQ...* ce n'est pas le projet du PQ, c'est celui de toute la société. Je comprends que le PQ en a fait le moteur de toute son action politique, mais ce n'est qu'un moteur. »

Il faut aussi moderniser le discours péquiste. « Rappeler à (la nouvelle génération) que les mots comme *petit peuple, nègres blancs d'Amérique* et *porteurs d'eau* étaient jadis utilisés pour nous décrire relève des livres d'histoire. Le présent est tout autre pour ces jeunes. Appuyer l'option de souveraineté sur du ressentiment ne pourrait faire un long bout de chemin », souligne le rapport.

Or, le PQ a du chemin à faire, justement. En plus de visiter les écoles et les cégeps, les Trois Mousquetaires ont organisé des réunions militantes destinées aux jeunes, mais où ces derniers « se comptaient sur les doigts de la main ».

Lors de ces réunions, les vieux militants préféreraient « croire que la jeunesse est tournée sur elle-même plutôt que de considérer que les problèmes existent peut-être dans nos structures et notre parti », note le rapport. Plusieurs interventions commençaient d'ailleurs par un vindicatif « dans notre temps... »

« Le problème, c'est qu'au PQ, nous avons le vilain défaut de penser que ceux qui ne sont pas avec nous sont des égarés ou des simples d'esprit qui n'ont pas encore vu la lumière, dit l'ancien ministre péquiste Joseph Facal. Cette arrogance intellectuelle ne nous rend pas service. »

Les Cowboys Fringants sont encore plus durs :

« Pour ce qui est de la souveraineté / On peut pas dire que c'est la fièvre / Le projet s'est mal renouvelé / Et on en

## JEUNES ET SOUVERAINÉTÉ

> Quoi : La « tournée des Trois Mousquetaires », effectuée par les jeunes députés péquistes Alexandre Bourdeau, Stéphane Tremblay et Jonathan Valois dans les écoles secondaires et les collèges de presque toutes les régions du Québec.

> Quand : Les trois députés ont rencontré des milliers de jeunes au printemps 2004, dans le cadre de la « saison des idées » du PQ. Le rapport des Mousquetaires a été publié en juin 2004. Il peut être consulté à cette adresse : [www.3mousquetaires.org](http://www.3mousquetaires.org)

parle du bout des lèvres / Mais quoiqu'il voit les extrémistes / Qui se réclament des Patriotes / Avec leur discours passésiste / J'me dis qu'on est loin du jackpot. »

## Tout son temps

On le comprend, l'exposé des Mousquetaires a reçu un accueil glacial dans certains cercles souverainistes. « La vieille garde péquiste a reçu ce rapport de plein fouet, puisqu'il conteste la façon dont elle fait de la politique, le bruit qu'elle fait dans nos conseils nationaux — un bruit qui nous rappelle un militantisme qui est loin de nous conduire vers la modernité », dit M. Valois.

Le député de Joliette regrette le virage radical amorcé par le PQ après la défaite électorale d'avril 2003, et critique le « sentiment d'urgence que certains essaient de monter en épingle, en parlant d'élections référendaires et autres choses du genre, comme s'il y avait un décompte et que, passé ce délai, l'idée de la souveraineté allait mourir de sa belle mort. On dirait qu'il y a des gens qui associent leur propre mort à celle du mouvement. Moi, j'ai 33 ans, et j'ai tout mon temps. »

## PLUS

## Et si c'était vrai?



AGNÈS GRUDA

REGARD  
SUR LE MONDE

Lundi, le gouvernement israélien, qui venait tout juste d'adopter une loi confisquant des propriétés palestiniennes à Jérusalem-Est, est soudainement revenu sur sa décision. Non seulement cette saisie de terrains était-elle indéfendable sur le plan juridique, mais en plus, elle était politiquement périlleuse, a jugé le ministre israélien de la Justice. La loi a été annulée.

Mardi, quelques dizaines de familles de colons israéliens dans la bande de Gaza ont accepté de retourner en Israël moyennant une compensation de 30 000 \$.

Mercredi, l'Autorité palestinienne a annoncé avoir détruit un tunnel par lequel transitaient les armes

destinées aux groupes armés palestiniens.

Et jeudi, Israël a annoncé son intention de se retirer de cinq villes de Cisjordanie qui vivaient sous occupation militaire depuis près de trois ans.

Moins de trois mois après la mort de Yasser Arafat, il ne se passe pratiquement pas une journée sans une nouvelle annonce permettant d'espérer un déblocage majeur au Proche-Orient. Ces nouvelles ne sont pas toutes spectaculaires. Mais petit pas à petit pas, elles confirment qu'après 52 mois d'affrontement armé, Palestiniens et Israéliens arrivent à un tournant.

Bien sûr, il n'y a pas que de bonnes nouvelles. Il y a quelques jours, l'armée israélienne a tué une fillette de 10 ans dans la bande de Gaza. La semaine dernière, plus de 100 000 personnes ont manifesté à Jérusalem pour protester contre le démantèlement annoncé des implantations israéliennes dans la bande de Gaza. Et ce n'est qu'un début...

N'empêche que ce coin torturé de la planète n'a pas vu une telle concentration de bonnes nouvelles depuis plus de quatre ans. Un

chroniqueur réputé du journal israélien *Haaretz*, Danny Rubinstein, va jusqu'à suggérer que Mahmoud Abbas, qui a pris la succession de Yasser Arafat à la tête de l'Autorité palestinienne, pourrait devenir « le prochain Anouar al-Sadate » — allusion au président égyptien qui avait conclu un traité de paix avec Israël il y a un quart de siècle.

Les analystes israéliens évoquent aussi la transformation du premier ministre israélien, Ariel Sharon. Ce

## Ce coin torturé de la planète n'a pas vu une telle concentration de bonnes nouvelles depuis plus de quatre ans.

leader de droite, apôtre de la colonisation des territoires occupés, a changé sa façon de voir l'avenir de son pays, lit-on dans *Haaretz*. Lire : le retrait de Gaza n'est pas une manœuvre tactique; Sharon y croit vraiment.

Côté palestinien, on est plus

prudent. « Attention, le gouvernement israélien va tenter de nous arracher des concessions sur le droit de retour des réfugiés », avertit un journaliste local. Mais dans la rue, pour la première fois depuis longtemps, l'humeur est à l'optimisme. Et le capital politique de Mahmoud Abbas ne cesse de grandir.

« Nous sommes à un tournant historique beaucoup plus important que ce que l'on pense », affirme Asher Susser, directeur du Centre d'études Moshe-Dayan sur le Proche-Orient, de l'université de Tel-Aviv.

De passage à Montréal cette semaine, M. Susser a estimé que, tant en Israël qu'en Palestine, on assiste à une profonde révolution culturelle. Selon lui, Ariel Sharon a vraiment compris qu'il valait mieux, pour la survie d'un État juif, laisser les Palestiniens gérer eux-mêmes leurs territoires. « Si le débat sur le retrait de Gaza est si vif, explique-t-il, c'est que tous savent que ce n'est qu'un début. Ensuite, on se retirera de la Cisjordanie », analyse-t-il.

Côté palestinien, selon lui, on assiste à l'émergence d'une nouvelle génération de politiciens, des gens nés dans les territoires qui acceptent vraiment d'avoir Israël comme voisin. S'il ne fait pas à proprement parler partie de cette génération, Mahmoud Abbas a été l'un des artisans des accords d'Oslo, et il y a deux ans qu'il répète

que l'actuelle Intifada a été une erreur.

Mais surtout, après 52 mois de guerre, les deux sociétés sont épuisées et veulent passer à autre chose. À Gaza, les tirs de roquettes sur les colons israéliens ne sont plus accueillis avec des applaudissements de joie. Les Gazéens ne se soucient pas tant du sort des colons que de leur propre sort, puisque chaque tir est suivi de tirs de représailles israéliens — enchaînement aussi prévisible que destructeur.

Les écueils restent énormes. Des deux côtés, on craint que Sharon ou Abbas ne soient la cible de quelque extrémiste, ce qui renverrait la fragile pacification à la casse départ.

Mais pour l'instant, la paix progresse. Mardi prochain, une rencontre au sommet réunira à Charm el-Cheikh, en Égypte, le premier ministre israélien, Ariel Sharon, le président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, et le président égyptien, Hosni Moubarak. Jusqu'à maintenant, ce dernier a toujours refusé de rencontrer Ariel Sharon tant et aussi longtemps que l'Intifada serait encore en cours.

Le seul fait qu'il ait invité ses deux voisins dans cette station balnéaire au bord de la mer Rouge montre, en soi, qu'une nouvelle ère vient de commencer.

## COURRIEL

Pour joindre notre journaliste : agnes.gruda@lapresse.ca

## Décor de guerre pour bar branché

Le « 1975 » évoque l'année où le Liban a sombré dans 15 ans d'affrontements

Le 13 avril 1975, le Liban bascule dans la guerre. C'est le début de 15 ans d'affrontements qui firent 150 000 morts au pays du Cèdre. Un bar, le « 1975 », vient d'ouvrir ses portes à Beyrouth avec cette année fatidique comme toile de fond.

ARMELLE LE GOFF  
COLLABORATION SPÉCIALE

BEYROUTH — Difficile de deviner, de l'extérieur, ce qui se cache à l'intérieur. L'endroit est sombre, calfeutré derrière des vitres teintées typiques des abris où se réfugiaient les civils pendant les 15 années de guerre qui ont déchiré le pays, de 1975 à 1990. Mais à l'intérieur, pas de civils venus chercher refuge; rien que la jeunesse dorée libanaise. Au 1975, on vient pour se détendre, fumer un narguilé ou se trémousser entre les sacs de sable et les flashes d'informations annonçant que les combats ont repris dans telle ou telle partie de la ville.

Le décor est impressionnant. Les murs sont entièrement recouverts de tissu camouflage, les serveurs déguisés en miliciens. Même les murs sont criblés d'impacts de balles et graffités comme au temps du conflit, lorsque les combattants avaient l'habitude de « marquer » leur territoire. Âgée de 33 ans, Katia vient pour la première fois, « d'abord pour la musique », qu'elle apprécie. Au 1975, seules les stars de la chanson libanaise — Marcel Khalife, Fayrouz ou son fils, Ziad Rabahni — ont droit de cité. Mais toute la soirée, Katia restera accoudée au bar. Il est hors de question qu'elle aille du côté de l'abri proprement dit, qui lui rappelle bien trop l'endroit où elle se réfugiait pendant la guerre avec sa famille.

le. Le 1975 a ouvert ses portes il y a quelques semaines dans la capitale du Liban, dans un mélange de curiosité et d'indifférence. Il y a ceux qui veulent « aller voir », et peut-être y établir leur nouveau quartier général.

Au Liban, la guerre n'est pas seulement un mauvais souvenir. À l'image des protagonistes du film de Ziad Doueiri *West Beyrouth*, qui vivent leur vie d'adolescents dans un mélange d'enthousiasme et de larmes, Fady Syriani, étudiant en journalisme, se souvient de « cette solidarité qui existait entre les gens » et de la liberté dont il jouissait alors.

« C'était génial ! »

Et puis il y a les autres, ceux qui n'y mettent jamais les pieds. Roger fait partie de ceux-là. Pourtant, à l'écouter dérouler le fil de ses souvenirs d'ancien combattant dans les phalanges chrétiennes, la guerre ne serait qu'un merveilleux souvenir : « C'était génial, c'était comme si on vivait à Luna Park (un parc d'attractions) ! »

Situé rue Monot, autrefois *No man's land* de la ligne de front devenu haut lieu de la vie nocturne de la capitale, le 1975 semble avoir dépassé ce paradoxe libanais qui consiste à ne jamais parler ouvertement du conflit tout en y faisant de constantes allusions. Alors que toute la création artistique traite du sujet, les élèves libanais n'ont toujours pas de cours



PHOTO ISABELLE DELLERBA. COLLABORATION SPÉCIALE

Au 1975, on vient pour se détendre, fumer un narguilé ou se trémousser entre les sacs de sable et les flashes d'informations annonçant que les combats ont repris dans telle ou telle partie de la ville.

d'histoire contemporaine. L'histoire s'arrête à l'indépendance du pays, en 1943.

Pourtant, « les forces en présence sont restées », rappelle Hachem El Husseini, sociologue et professeur à

l'Université libanaise. De fait, nombre d'hommes de pouvoir sont d'anciens chefs de milice; la Syrie mène toujours la vie politique du pays et la question des quelque 500 000 Palestiniens du Liban reste irrésolue.

Économiquement laminées par 15 années de conflits, les classes moyennes évoquent, elles, une « guerre économique » dont elles seraient les victimes. Résultat : tout le monde nourrit l'espoir de s'exiler.

## Belgique : au tour des jeunes et des déments ?

## BELGIQUE

suite de la page 1

Deux parlementaires flamands ont déposé un projet de loi visant à permettre le recours à l'euthanasie pour les mineurs en font la demande. Et si l'Association pour le droit de mourir dans la dignité, l'ADMD, n'a pas de position arrêtée pour le moment, la présidente de sa section francophone, Jacqueline Herremans, demande qu'on en discute ouvertement et sans détours.

Pourtant, à peu près personne au gouvernement de Bruxelles ne semble vouloir ouvrir cette boîte de Pandore. Le débat ayant mené à la loi actuelle — il faut être conscient et majeur pour pouvoir demander une euthanasie — a été déchirant, très dur, et les questions de fond qu'il a soulevées en ont remué plus d'un. De sorte qu'une pause est appréciée, sans pour autant qu'on puisse balayer les irritants sous le tapis.

« Chez les mineurs, il y a des cas totalement dramatiques. J'ai vu de jeunes malades ayant une lucidité par rapport à la vie et à la mort supérieure à bien des adultes. Qui doit décider quand ils ont une maladie souffrante, incurable, et qu'ils demandent à mourir ? Le mineur,

le médecin, les parents qui veulent lui éviter de trop souffrir ? C'est un problème très difficile et je ne crois pas qu'on puisse en arriver à un consensus dans un avenir prévisible », explique le père de la loi belge sur l'euthanasie, le sénateur Philippe Mahoux.

Seule une personne « compétente » peut faire une demande d'euthanasie dans le moment en Belgique. Mais comment fixer la compétence d'un enfant, s'interroge M<sup>me</sup> Herremans.

## Alzheimer

Même problème pour les déments, notamment les personnes victimes de la maladie d'Alzheimer. « Certaines chantonnent toute la journée, mais sont-elles heureuses pour autant ? » demande-t-elle.

Des questions difficiles, qui se sont posées aussi à Isabelle Marcoux. Cette psychologue a passé une année d'observation aux Pays-Bas et en Belgique. « Quand on a 10 ou 12 ans, peut-on prendre une décision vraiment éclairée ? Et que dire des personnes qui ne sont plus conscientes de leurs gestes ? La personne veut-elle vraiment mourir, ou peut-on faire autre chose ? »

Cette employée du Centre de re-

cherche et d'intervention sur le suicide et l'euthanasie, de l'UQAM, constate que ce n'est pas parce qu'un pays a légiféré sur l'euthanasie que cela met un terme au débat.

Aux Pays-Bas, des gens qui souffrent psychologiquement — comme ceux qui traînent des dépressions profondes pendant des années — réclament à leur tour le droit à la mort, réservé en théorie aux maladies physiologiques incurables et très souffrantes. Et que dire des malades chroniques, qui en ont pour des années à vivre, mais n'en peuvent plus de leur existence diminuée. En revanche, aux Pays-Bas, une porte a été fermée définitivement : la « fatigue de vivre » ne peut être invoquée comme un motif de fin de vie.

Un système importable ? Comme les Néerlandais et les Belges ont consacré temps et énergie à discuter d'euthanasie, peut-on faire l'économie d'un débat ici et simplement importer leurs solutions ?

« S'il y a un débat à faire, il faut prendre le temps de le faire correctement et analyser la situation en fonction de nos propres valeurs », avertit Isabelle Marcoux. Le secteur de la santé a subi des coupes draconiennes au cours des

dernières années, mais si les malades avaient de meilleurs soins hospitaliers et un accès accru aux soins palliatifs, cela pourrait-il repousser le désir de recourir à l'euthanasie ? s'interroge cette docteure en psychologie.

Chaque société a ses particularités quand on aborde un sujet aussi délicat, renchérit Jacqueline Herremans, de l'Association pour le droit de mourir dans la dignité. Si elle avait un conseil à nous donner, ce serait de dresser un portrait complet de la situation — car l'euthanasie est pratiquée partout sous une forme ou une autre, dit-elle — et de bien définir de quoi on parle : l'euthanasie n'est pas le suicide assisté, ni la sédation contrôlée. Arrêter un traitement, ce n'est pas la même chose que de ne pas en donner un. « Il faut appeler un chat un chat, être franc et préciser avec minutie les actes médicaux qui seront permis », conclut la présidente de l'ADMD.

## Soins palliatifs

Opposée à l'euthanasie, la sénatrice Clotilde Nyssens continue quant à elle de croire qu'il y a moyen d'accompagner les malades jusqu'à la mort grâce aux soins palliatifs dans presque tous les cas. Elle

craint qu'en ayant l'euthanasie comme solution de rechange, on cesse de faire des progrès dans la lutte contre la douleur, et que le recours à l'interruption de vie soit banalisé, qu'on l'offre aux malades comme un menu au restaurant. Voici quatre choix : on vous débranche, on vous laisse souffrir jusqu'à la fin, on vous endort ou on vous euthanasie. Que prenez-vous ? « Bien des malades réclament la mort, mais quand la douleur baisse ils ne veulent plus mourir. La priorité, c'est de soulager la douleur, pas de faire partir les gens », affirme cette politicienne membre du CDH, un parti chrétien.

Chercheur spécialisé dans le domaine à la Vrije Universiteit de Bruxelles, Luc Deliens plaide lui aussi pour des soins palliatifs plus performants, mais il est favorable à l'euthanasie et ne craint pas qu'on en abuse. « Cette intervention n'est pas facile, fait-il valoir. Elle est unique et ne deviendra jamais une pratique banale. La loi belge n'est pas parfaite, mais grâce à elle c'est le patient qui devient au centre des soins et non plus la maladie. Ce sont ses valeurs, ses désirs qui sont pris en compte, et non plus les théories apprises à l'école de médecine. »



PHOTO JENNIFER SZYMASZEK, AP

La famille Morriello, qui habite le New Jersey, est venue faire des emplettes à New York et traverse Central Park avant de rentrer à la maison. Courir les magasins est l'une des occupations favorites des ménages aux États-Unis.

THE NEW YORK TIMES

Révision

La Chine vient de dépasser les États-Unis comme premier partenaire commercial du Japon. Le phénomène tient au dynamisme de l'économie chinoise, mais aussi à la propension des Japonais à aller fabriquer en Chine les voitures, ordinateurs et autres appareils électroniques vendus dans le monde entier. En 2004, le commerce du Japon avec la Chine (Hong Kong inclus) aura représenté 20,1 % du commerce extérieur japonais, contre 18,6 % avec les États-Unis : 22 200 milliards de yens (213,2 milliards de dollars) contre 20 500 milliards de yens. Les États-Unis demeurent néanmoins le principal marché d'exportation pour l'industrie japonaise. Mais le Japon importe beaucoup plus de la Chine que des États-Unis.

THE FINANCIAL TIMES

Commémoration

Des événements comme la commémoration de l'Holocauste sont riches d'enseignement historique. Le *Financial Times*, de Londres, a consacré la première page de son cahier week-end il y a deux semaines à un témoignage saisissant sur le sauvetage des juifs du Danemark sous le règne des nazis. Des dizaines de milliers de Danois — politiciens, pasteurs, pêcheurs, ambulanciers — auront contribué à l'évacuation de 7300 des 7800 juifs du Danemark vers la Suède. Seulement 116 juifs danois auront péri dans l'Holocauste, soit 1,5 % de leur nombre. Aux Pays-Bas, plus de 100 000 juifs — les trois quarts de leur population — auront péri dans l'Holocauste, soit deux fois plus qu'en Belgique proportionnellement et trois fois plus qu'en France. C'est en Pologne que le plus grand nombre de juifs furent massacrés. La proximité maritime de la Suède explique ce sauvetage, mais aussi la cohérence sociale du Danemark, marquée principalement par la prédominance de l'Église luthérienne. Le comportement danois à l'égard des juifs est d'autant plus impressionnant, dit le FT, que le Danemark s'est révélé en général très collaborateur des nazis.

L'INTELLIGENT

Comparaison

Les États-Unis mènent le bal politique contre l'État et contre son approvisionnement, les impôts. Avec des résultats mitigés, constate l'OCDE : une majorité des pays membres depuis deux ans a soit stabilisé, soit augmenté les impôts. À long terme, les impôts sont en croissance : ils ne représentaient que 25,8 % du produit intérieur brut (PIB) en 1965 ; le taux s'établit à 36,3 % en 2003. Une baisse a été enregistrée dans les années 80, mais une rupture s'est produite en 2000. La part des recettes fiscales a augmenté dans 13 des 30 États membres de l'OCDE, dont le Mexique, la Corée du Sud, l'Allemagne, la Turquie, l'Espagne et la France. Des régions comme l'Afrique échappent à cette statistique étant donné la force de l'économie informelle, qui emploie entre 40 et 60 % de la main-d'œuvre urbaine.

THE NEW YORK TIMES

Diversions

Faut voir grand : l'administration Bush l'a compris, qui veut doter les États-Unis d'un bouclier antimissile à l'échelle du globe. Avec la collaboration du Canada. Très cher, le bouclier. Entre-temps, la corporation Rand publie une étude indiquant qu'équiper les transporteurs civils d'appareils capables de protéger les avions contre des tirs de missiles ennemis coûterait beaucoup trop cher. On a en tête ces lance-missiles portables à l'épaule, capables d'abattre un avion de ligne au décollage ou à l'atterrissage. Rand estime qu'équiper les 6800 appareils commerciaux exploités par des transporteurs américains coûterait 11 milliards, plus des frais annuels d'exploitation de 2,1 milliards. Les dépenses totales actuelles de l'État fédéral américain en matière de sécurité du transport aérien atteignent 4,4 milliards. Washington préfère à ce moment-ci s'en tenir à une surveillance électronique aux abords des aéroports. L'inquiétude provient d'une attaque au missile à l'épaule déclenchée en novembre 2003 contre un avion israélien à proximité d'un aéroport au Kenya. Les transporteurs américains de leur côté — plusieurs en instance de faillite — s'opposent à toute mesure de nature à augmenter leurs coûts d'exploitation.

# L'État et le citoyen aux États-Unis ont la même ambition: dépenser

Si les étrangers cessaient d'investir, avec quel argent consommerait-on?



RÉAL PELLETIER

Les économistes sont évidemment les premiers à en prendre note, mais le phénomène est devenu universellement observable : les États-Unis sont devenus un espace où tant l'État que le citoyen dépensent sans compter, sans épargner surtout. Ces dépenses effrénées, qui expliquent une croissance courante que l'administration Bush apprécie, sont rendues possibles par l'entrée massive quotidienne d'argent venu de l'étranger, d'Asie principalement. Mais la chute régulière de la valeur du dollar menace ce flux, les plus pessimistes entrevoyant un dégringolade du billet vert qui pourrait signifier une récession généralisée dans l'économie mondiale.

L'analyste Steve Lohr, du *New York Times*, rappelle que la santé de l'économie états-unienne dépend du penchant de ses citoyens pour une consommation sans retenue. Cette consommation débridée, dit-il, fait fonctionner les deux tiers d'une économie nationale de 11 000 milliards de dollars. Voici un comportement, ajoute-t-il, que dicte une puissante machinerie faite de publicité, de marketing, de médias et de services financiers.

La frénésie de consommer

Ce faisant, le consommateur américain se trouve non seulement à activer l'économie de son pays, mais aussi à servir de locomotive à l'économie mondiale. Cela dure depuis des années mais cela pourrait ne pas durer indéfiniment. Les ménages américains n'économisent à peu près rien et s'endettent de plus en plus. Le département du Commerce révélait, en décembre dernier, que l'épargne personnelle a atteint, en octobre dernier, son niveau le plus bas de tous les temps, soit 0,2 % du revenu net du citoyen. Pour un ménage touchant 40 000 \$ par année, cela représente une épargne de 1,50 \$ par semaine.

Steve Lohr explique que le ménage américain moyen consacre 13 % de son revenu net au remboursement de ses dettes, soit la proportion la plus élevée depuis 1986. Cette somme couvre les hypothèques

et les paiements pour la voiture, mais aussi les frais de cartes de crédit, l'endettement moyen à ce titre équivalant à 8000 \$.

Elizabeth Warren, spécialiste de faillites à la faculté de droit de l'Université Harvard, estime que toutes les 15 secondes, un citoyen fait faillite aux États-Unis. Juliet Schor, sociologue au Boston College, cite des études illustrant le matérialisme débridé des Américains — on en veut toujours plus sans arriver à se satisfaire — qui conduit le citoyen « à la dépression, à l'anxiété et à la baisse d'estime de soi ».

Des sondages auprès d'enfants de 10 à 13 ans, dit-elle, révèlent que ces jeunes ont pour premier objectif dans la vie de devenir riche. Lorsqu'on leur soumet comme objectif de vie la phrase suivante « Je veux faire beaucoup d'argent quand je serai grand », 63 % de ces enfants sont d'accord contre seulement 7 % qui désapprouvent.

Des économistes nuancent ces appréciations, précisant que l'endettement résulte aussi beaucoup de l'augmentation de coûts de première nécessité comme l'éducation et le logement. Reste que le résultat est là : le ménage de la classe moyenne où les deux adultes travaillent dispose de moins de latitude financière qu'un semblable ménage où un seul adulte travaillait, il y a 30 ans. Mme Warren explique que les « coûts fixes » — hypothèques, garde d'enfants, assurance maladie, frais d'automobile et impôts — grugent à eux seuls 75 % des revenus du ménage à deux travailleurs alors qu'ils absorbaient seulement 50 % des revenus dans les années 70.

Le crédit rendu facile

L'avènement de la carte de crédit n'a rien fait pour arranger les choses. En septembre 1958, la Bank of America a fait le test d'envoyer 60 000 cartes de crédit à autant de ménages de Fresno, en Californie. Un peu plus d'un an plus tard, plus de deux millions de ces cartes circulaient en Californie. Il s'est bien trouvé quelques prédicateurs pour y déceler la pente savonneuse de la perte financière mais ce fut sans succès. Les banques alors invoquaient le bon motif : une carte de crédit peut financer la rentrée scolaire ou l'achat d'un frigo. Mais aujourd'hui, des logiciels à aussi haute performance que ceux de la sécurité nationale permettent aux banques de repérer les modèles de

consommation de masse et aussi les consommateurs financièrement les plus intéressants.

Joseph Nocera, spécialiste de l'univers des cartes de crédit, estime qu'une liberté financière a émergé dans la culture américaine avec les années, au même titre qu'une liberté sexuelle s'était affirmée dans les années 60. M. Nocera, qui est directeur éditorial du magazine *Fortune*, ne croit pas pour autant que cette liberté financière se soit révélée positive pour les Américains.

L'État participe d'ailleurs de la même frénésie de dépense que l'individu. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a relevé, fin 2004, que les États-Unis auront emprunté à l'étranger 670 milliards de dollars cette année-là (1,8 milliard par jour), ce qui représente un taux sans précédent de 5,7 % du produit intérieur brut (PIB), un taux deux fois plus élevé que ce que le bon sens économique commande, estiment certains économistes. Même dans les prodigieuses années 80, ce taux n'a jamais dépassé les 3,3 %, note le rapport de l'OCDE, cité par le *Wall Street Journal*.

Il y a à peine 25 ans, les intérêts détenus par les compagnies et les individus américains à l'étranger dépassaient largement la somme des intérêts étrangers aux États-Unis. Aujourd'hui, la situation est complètement renversée. La différence équivaut à 25 % du PIB et pourrait passer à 50 % d'ici une décennie, estime l'OCDE. Le pays devra consacrer de plus en plus d'argent au remboursement et au paiement des intérêts. « À un certain niveau, le jeu devra cesser. Quand ? On l'ignore », constate Michael Mussa, ex-économiste en chef du Fonds monétaire international. Chose certaine, les Américains devront économiser davantage et acheter moins, particulièrement à l'étranger ; et les autres pays devront au contraire épargner moins et acheter davantage des États-Unis. L'Europe, le Japon et la Chine devront dépendre plus de leurs propres consommateurs que des consommateurs américains.

Mais c'est un message qui irrite facilement les pays étrangers concernés. Li Ruogu, gouverneur adjoint de la Banque centrale de Chine, juge que le déficit de la balance des paiements des États-Unis est indéfendable et ajoute, cité par le

quotidien britannique *The Independent* : « La Chine a pris l'habitude de ne jamais blâmer les autres pour ses propres problèmes. Les États-Unis ont une attitude inverse : aussitôt qu'ils ont un problème, ils en tiennent les autres responsables. »

Le dollar en baisse

Entre-temps, le dollar perd de la valeur et des personnages en vue comme le secrétaire au Trésor, John Snow, et le président de la Federal Reserve, Alan Greenspan, se complaisaient dans le phénomène, en décembre, y voyant une façon d'amener les Américains à moins acheter à l'étranger et à exporter davantage.

Jeffrey E. Garten, doyen de l'école d'administration de l'Université Yale, dénonce ce raisonnement. Dans un article que reproduit le *New York Times*, M. Garten doute qu'un dollar affaibli fera diminuer les importations. Il se présentera plutôt comme une taxe à la consommation.

D'ailleurs, le quart des importations américaines sont en pétrole, payé en dollars. Le dollar perdant de sa valeur, les pays producteurs (l'OPEP) réagiront en faisant grimper les prix. Un autre quart des importations se compose de produits de première nécessité comme les ordinateurs, les machines-outils, les téléviseurs et les jouets : les Américains ne vont pas s'en priver, même à prix plus élevés.

Il ne faut pas imaginer non plus, poursuit M. Garten, que l'importante industrie des pièces automobiles, par exemple, installée désormais au Mexique et ailleurs dans le monde, va revenir aux États-Unis en raison d'une baisse, temporaire de surcroît, de la valeur du dollar.

Le danger ici, c'est que les investisseurs étrangers délaissent le dollar pour d'autres monnaies, comme l'euro. Un vaste mouvement de cette nature pourrait signifier une crise financière mondiale et une récession généralisée, croit M. Garten. D'où sa proposition, faite à l'administration Bush, d'un grand sommet avec l'Union européenne, le Japon et la Chine, portant sur le réaligement des monnaies et aussi sur les politiques intérieures pertinentes à la santé de ces monnaies.

Le président Reagan avait convoqué semblable rencontre avec l'Allemagne et le Japon en 1985 et cela avait donné de bons résultats. Mais pareille initiative, conclut l'auteur, suppose du *statesmanship* — à l'intérieur comme à l'étranger.

# LA PERSONNALITÉ DE LA SEMAINE

ENCORE PLUS QUE DU TALENT, DE L'INTELLIGENCE, MÊME DU GÉNIE, L'EXCELLENCE NAÎT DE L'EFFORT

## Roch Voisine

Le bel Acadien, qui chante depuis toujours par pur plaisir et pour exorciser ses peines et ses joies, a été élu artiste masculin francophone de l'année il y a une semaine à Cannes. C'était la sixième cérémonie des NRJ Music Awards, organisés par la radio musicale la plus écoutée de France. Cinq millions de personnes ont voté, qui par téléphone, qui par Internet.

ANNE RICHER

Roch Voisine a reçu un vote d'affection clair.

«Les trophées ne m'intéressent pas. Mais la reconnaissance du public, c'est énorme. C'est cela qui me fait continuer», affirme Roch Voisine.

Au début de sa carrière, il les raffait à peu près tous. «Quand on est jeune, on ne mesure pas l'impact réel d'une telle reconnaissance. L'histoire derrière un trophée est très courte à ce moment-là. Mais à 41 ans, l'affection du public me permet de mesurer le chemin parcouru et le travail soutenu à travers les multiples étapes de ma carrière. Et j'accepte cet honneur plus calmement, plus sereinement, conscient qu'il m'est offert pour ce que j'aime faire le plus au monde: chanter.»

L'artiste a été choisi personnalité de la semaine par *La Presse*.

«On ne peut pas être partout à la fois. Un artiste ne peut réussir tout seul, et c'est grâce à un immense travail d'équipe qu'on y parvient.»

Un joli bilan: 17 albums en 17 ans. «J'aurais pu devenir médecin, j'aurais bien gagné ma vie, mais le jour où j'ai décidé que la chanson serait ma vie, ce n'était pas une lubie, je voulais que ça dure.» Il a eu la chance et l'épreuve, selon ses propres mots, de réussir rapidement. «La gloire ne s'apprend pas. On a dû apprendre sur le tas. Heureusement, c'est un des traits de mon caractère: j'apprends très vite!»

Sa carrière, on le sait, a été fulgurante au Québec dès le début, avec l'album *Hélène*, qui lui a fait traverser les frontières outremer. Et puis, dans un retour de balancier, il a jugé plus sage de se retirer, de prendre du recul. Le Canada anglais continuait cependant à le porter dans son cœur. «Je ne peux pas me plaindre, j'ai toujours eu du travail, de nouvelles musiques pour aller chercher mon public à nouveau». Chacune des étapes, comme autant de petites vies, lui a offert du temps pour écrire, du temps pour choisir.

Le choix d'une carrière scientifique l'aurait laissé sans voix, sans ce bonheur unique de chanter. «La voix, c'est organique, c'est vivant. Et puis comment ne pas être porté par cet autre bonheur: des milliers de personnes venues là pour t'entendre?»

On se souvient de l'hystérie de certains spectacles, à Montréal notamment. À Paris aussi, qui n'a pas échappé à la tornade.

La maturité

Je l'ai joint en Suisse, où il a de nombreux amis et où il se sent bien. Skieur alpin depuis six ou sept ans à peine, il est devenu l'«enfant terrible du ski» et adore dévaler les pentes. Il n'y a pas de doute que son passé de hockeyeur lui facilite l'apprentissage d'autres sports.

Durant son séjour européen, il a participé aux Restos du cœur à Paris, donné un concert-bénéfice à Villars, le «Formule 1» de Jacques Villeneuve. Myriam, sa femme, l'accompagne, avec bien sûr leur petit garçon, Kyrian, 7 mois. «C'est la chose ordinaire de la terre et pourtant la plus extraordinaire que d'avoir un enfant. Un coup de canon. Je savais qu'un jour, dans l'Univers, dans le temps, cela allait se faire, mais chaque jour qui passe, et ils passent trop vite, je suis fasciné.» Il m'avait déjà confié — propos prémonitoires —, au cours d'une entrevue publié en avril 1995: «Je serai un meilleur mari et un meilleur père à 40 ans que je l'aurais été à 20 ans. C'est ma vision de l'avenir. Et je serai un papa gâteau. Il me faudra une femme qui tienne solidement les rênes, sinon je vais beaucoup dépenser.»

Sept mois dans la vie d'un enfant c'est bien peu, mais déjà son père pense: «À la façon dont il nous regarde, il voit à travers nous.» Et il aimerait bien qu'il conserve à jamais l'honnêteté et la droiture, les deux qualités qu'il aimerait lui inculquer.

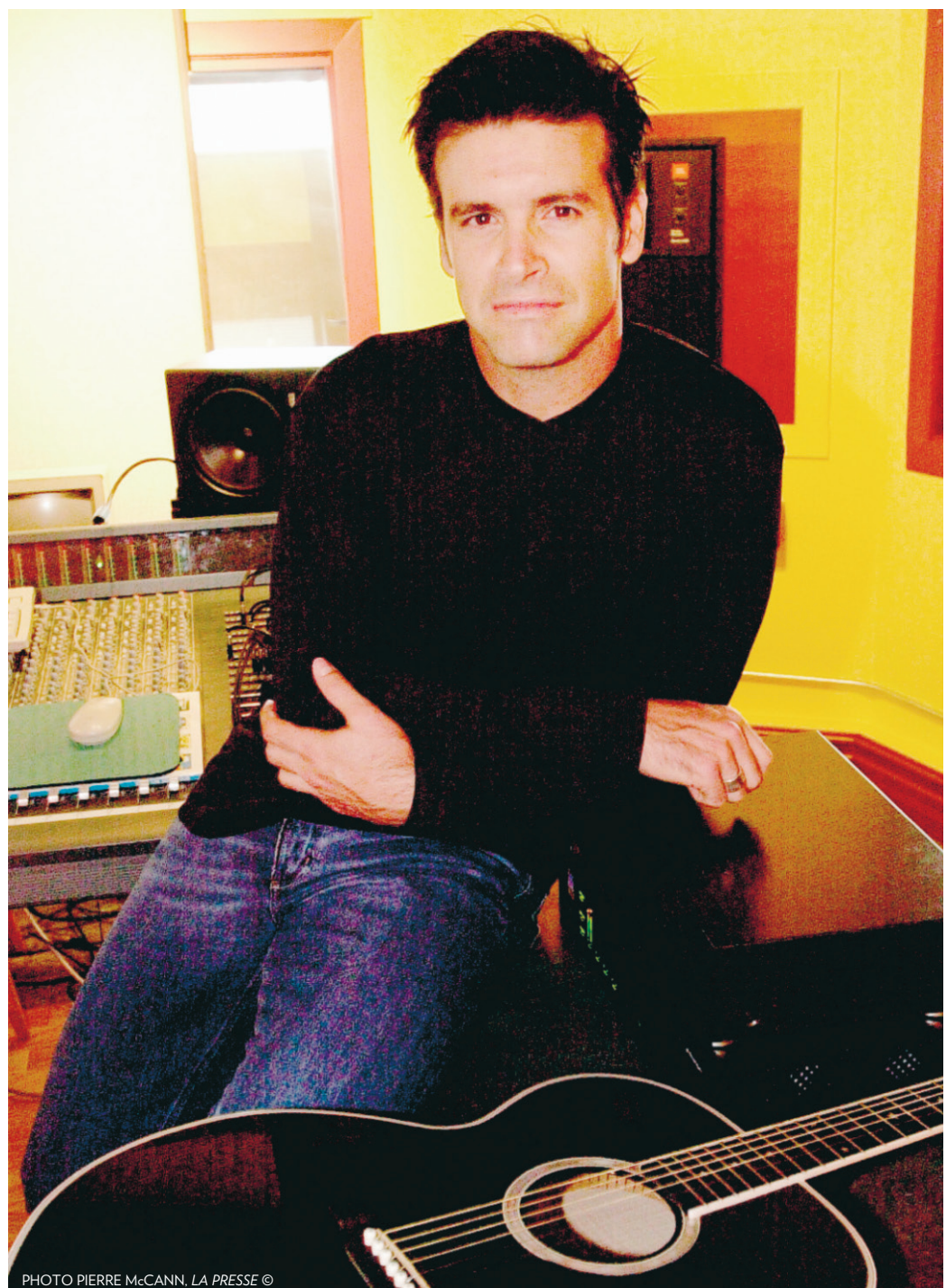


PHOTO PIERRE McCANN, LA PRESSE ©

«On ne peut pas être partout à la fois. Un artiste ne peut réussir tout seul, et c'est grâce à un immense travail d'équipe qu'on y parvient.»

Roch Voisine est né le 26 mars 1963. Il a été longtemps timide et secret. Un enfant d'une sensibilité d'écorché vif qui, jusqu'à l'âge de 12 ans, au cœur de Saint-Basile, au Nouveau-Brunswick, devait déjà apprendre à se blinder. Avec le temps, il y est parvenu. Mais il reste encore aujourd'hui pudique et réservé, ce qui participe sans aucun doute à l'aura de mystère qui l'entoure et au charisme qui transporte de joie des milliers de fans dans le monde.

Malgré une très bonne discipline, il n'a pas assez de 365 jours par année pour tout faire. Tout va très vite et très bien.

Roch Voisine est un homme qui avoue spontanément son bonheur. «Je me pince tous les jours, pour m'assurer que je ne rêve pas.»

REVIENDREZ-VOUS BIENTÔT AU QUÉBEC POUR LA CARRIÈRE?

La carrière européenne fonctionne très bien. Je vais donc y passer au moins six mois par année. Pour le reste du temps, ce sera Montréal.

LISEZ-VOUS?

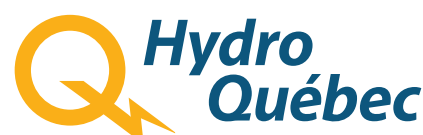
J'ai tout le temps un livre en marche, surtout durant les voyages. Aujourd'hui, c'est *Da Vinci Code*, auquel je reproche son côté trop romancé.

QUELLE EST VOTRE MUSIQUE PRÉFÉRÉE?

J'aime de tout: heavy metal, jazz, classique, folk, country, etc. Toutes les musiques bien faites.

ÊTES-VOUS CROYANT?

Pas dans le sens des histoires que les hommes nous racontent. J'aime, face à l'Univers, réfléchir à l'évolution, tenter de savoir où on s'en va. Pour l'instant, l'avenir ne semble pas nous réserver tellement de bonnes choses.



## Retrouvez La personnalité de la semaine

La Presse/Radio-Canada demain matin



**René Homier-Roy**  
C'EST BIEN MEILLEUR LE MATIN  
du lundi au vendredi  
de 5h à 9h



**Michel Viens**  
MATIN EXPRESS  
du lundi au vendredi  
de 6h à 10h

